



Venta particulier à particulier

Par **phenix757**, le **31/07/2009** à **11:05**

Bonjour,

je souhaiterais avoir quelques renseignements sur un litige avec une personne suite à un achat entre particulier.

j'ai acheté suite à une annonce, deux unités informatique, je me suis rendu au domicile de la personne et fais la transaction un peu rapidement sans prendre soin de regarder l'état général et sans essayer le matériel.

arrivé à mon domicile, je constate un état de propreté déplorable, ainsi que des pièces fêlées et d'autres cassées.

j'aurais aimé savoir quels sont mes droits si toutefois j'en ai, sachant que malgré cela les deux unités fonctionnes et que le vendeur ne veux pas me rembourser.

par avance, merci.

cordialement.